



TRÉPAIL info

Bulletin
d'informations
municipales

N° 93 - Janvier 2023

Sommaire

Page 2 – Infos municipales

Page 4 – Cela s'est passé à Trépail

Page 15 – Il va s'en passer des choses

Page 16 – Confrérie St Vincent

Page 17 – Bibliothèque

Page 18 – Sacré Charlemagne

Page 24 – APM de l'Orme

Page 28 – Pompiers

Page 31 – Club des Galipes

Page 32 – ASA de Trépail

Page 43 – La rubrique à Pascale

Page 44 – Pense-bête

Le Mot du Maire

Encore une année qui se termine, avec son lot de bonnes et mauvaises nouvelles.

Les bonnes nouvelles sont :

- le travail remarquable du « Collectif Nou(e)s » dans le cadre de la résidence d'architecture et de paysage, avec une participation massive des Trépaillottes et Trépaillots lors de la restitution début octobre suivie de sa soirée cochon.
- le transfert de nos deux classes sur le nouveau pôle scolaire de l'Orme, permettant à nos enfants d'être en condition optimale pour ce début d'apprentissage.

La mauvaise nouvelle n'est autre que la fermeture de notre dépôt de pain par manque de clients, à compter du 16 janvier 2023. Dommage, c'était là notre dernier espoir d'avoir du pain sur la commune.

Cette fermeture remet en question le fait de mettre en place un multi-services sur Trépail et l'utilité de garder le bâtiment. Le patrimoine bâti du village est riche, trop riche pour sa population et commence à avoir un coût d'entretien non négligeable.

Actuellement, l'effort porte sur la réhabilitation de l'ensemble de la structure mairie-écoles, et je l'espère d'ici l'été, l'ouverture d'une micro-crèche. Seul, nous ne pourrons rien faire, c'est la raison pour laquelle nous sommes en recherche d'un partenaire pour réaliser cette rénovation.

Un Noël à Trépail, cette année encore, a été une véritable réussite. C'est un bénéfice de 1410 € qui a été reversé à l'association « Tout le monde contre le cancer » au profit d'enfants malades et/ou défavorisés. Merci à l'ensemble des participants pour leur générosité. Un grand merci également à Ghislain OLIVIER son organisateur et aux membres du conseil municipal pour leur participation. Merci aussi à Nadine JACQUEMINET pour le don du sapin.



suite au verso

INFOS MUNICIPALES

suite du Mot du Maire...

L'association du « Moulin Fleuri » arrête son activité. Ses volontaires se faisant rares, la charge de travail est devenue trop conséquente pour eux. C'est la commune qui va reprendre à sa charge le fleurissement du village, sous la direction de Pascale REDON. Merci aux différents membres de l'association pour le travail accompli durant ces nombreuses années. C'est à partir d'un appel à volontariat que nous allons continuer à fleurir Trépail un samedi matin du mois de mai. C'est tellement agréable de vivre dans un cadre tout en couleur.

La rénovation de la place de la République est globalement terminée. Les deux pistes de pétanque ont déjà été utilisées par de nombreux compétiteurs. Avec ses deux tables de pique-nique, ce sont de longues soirées de jeux qui vont pouvoir être organisées aux beaux jours.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année 2023 pour vous, vos familles et une totale réussite dans votre vie professionnelle.

Denis BOUDVILLE



ÉTAT-CIVIL 2022

Naissances connues :

le 13 août à Reims :
Léonie chez Xavier et Clémence.

le 16 septembre à Reims :
Louis chez Pierre et Marcelina.

Mariage :

le 19 juillet à Trépail :
Laurent KRAMP et Laurence RICHEL.

Décès :

le 29 mai à Reims :
Étienne BEAUFORT 75 ans.

le 5 juillet à Le Luc (83) :
Jacqueline BEAUFORT 89 ans.

le 23 juillet à Ay :
Cathy VILAIN 61 ans.

le 20 août à Reims :
Anne-Marie BEAUFORT ép. MALHOMME
80 ans.

le 8 novembre à Mornant (69) :
Françoise MICHEL 88 ans.

le 24 décembre à Athis :
Roger MERCIER 78 ans.

Ont choisi Trépail pour leur dernière demeure :

le 5 avril à Rochefort (17) :
Robert JANNET 90 ans.

le 22 juin à Ambonnay :
Jean-Yves MAGRANGEAS 75 ans.

le 27 juillet à Reims :
Jeanne BOYS vve HERBAULT 93 ans.

INFOS MUNICIPALES

DÉLIBÉRATIONS

20 octobre 2022 :

- Fixation du loyer du logement de Mme HENNIAUX.
- Fixation du loyer du Foyer Rural pour les entreprises de Trépail.
- Fixation du loyer du Foyer Rural pour les entreprises extérieures de Trépail.
- Octroi d'une subvention exceptionnelle au Pôle Scolaire de l'Orme des Petites Loges.
- Échange de parcelles dans le cadre de la construction de la nouvelle station d'épuration.

10 novembre 2022 :

- Convention de mise à disposition des chemins communaux au profit de l'ASA de Trépail.
- Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune.

8 décembre 2022 :

- Projet d'adhésion au service santé prévention du Centre de Gestion de la Marne.



DE LA LECTURE POUR LES ANIMAUX ?

Il semble que certains chiens aient envie de lecture puisqu'on retrouve depuis plusieurs semaines des déjections canines dans le passage le long du Foyer Rural jusqu'à la Bibliothèque. Un grand MERCI au propriétaire de ramasser.



ASSOCIATION SPORTIVE DE TRÉPAIL

À la suite de l'Assemblée Générale du 25 novembre dernier et de la réunion du comité de la même date, l'AST est fière de vous présenter son nouveau président : Marc LEMOINE de Bouzy. Il n'est pas tout à fait un inconnu, étant présent au club depuis 1988. Après avoir été joueur de l'équipe « seniors », il a intégré l'équipe « vétérans ». Depuis quelques décennies, il s'occupe du calendrier et de l'intendance de la dernière et seule équipe du club.



CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

FEU D'ARTIFICE 13 juillet



NETTOYAGE CIMETIÈRE 18 juillet

Les membres du « Moulin Fleuri » et quelques bénévoles ont procédé au désherbage des allées du cimetière.



CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

EUX, C'EST NOU(E)S
22 juillet



Après un peu de travail, le réconfort...



apéro, tournoi de boules et pique-nique.

EUX, C'EST NOU(E)S
23 juillet



Après un peu de travail, le réconfort (bis)...



re-apéro !

CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

C'EST LA FÊTE !
24 juillet



Malgré un peu d'ombre,



les Boules de Feu ont eu du mérite !



TOUR DE FRANCE FÉMININ
26 juillet



*Le carrefour était animé
par les membres de la Confrérie St Vincent.*



Passage délicat pour les coureuses...



mais pas de chute à relever !

*Par contre,
les voitures suiveuses ont eu plus de mal
(trop pressées).*

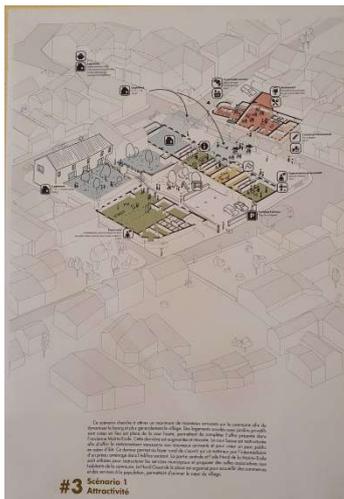
*Ce sont des clichés « collector »,
l'étape n'étant pas encore retransmise à la TV.*

CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

EUX, C'EST ENCORE NOU(E)S 10 septembre



Voici quelques vues exposées lors de la présentation des futurs probables éventuels projets possibles.



NOU(E)S, C'ÉTAIENT EUX 7 octobre

Ce jour-là, par contre, c'était la restitution officielle de leurs travaux...



devant Caroline FENEUIL, architecte du PNR...



et tout un aréopage de célébrités concernées.

CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL



Pendant ce temps, il y en a un pas à la fête !



Mais alors pas du tout !



Arnaud, t'es sûr de ce que tu dis ?



*Allez, un dernier souvenir...
C'étaient eux, les Nou(e)s !*

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE 24 octobre



Le 29 juin, gros travaux de terrassement.



Le 13 juillet, on peut presque jouer...



*Le 24 octobre, les dernières plantations...
La pelouse, le mobilier sont opérants. Y'a qu'à !*



CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

CÉRÉMONIE ARMISTICE 11 novembre



Défilé dans la brume...



Dépôt de gerbes



et recueillement.

REPAS DES ANCIENS 26 novembre



Photo de groupe.



L'animatrice et...



*l'arroseuse arrosée !
(elle ne regarde même pas ce qu'elle voit...)*

CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

SA MAJESTÉ, ROI DES FORÊTS 2 décembre



Venu tout droit de sa forêt...



*Une fois coupé...
maintenant, il va falloir passer sous les fils...*



Voici Marco le découpeur qui va officier...



et les décorations de Noël !

CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL



Enfin arrivé sur (la) Place !



*Après avoir été mesuré
(9m74, mais chut, c'est un secret),
Sa Majesté est enfilée dans son support.
(enfilée, c'est politiquement correct ?)*

SA MAJESTÉ, ROI DES FORÊTS 6 décembre



En bas, ça va, pas besoin d'échelle...



un escabeau suffit !

CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL



*... mais pour la guirlande lumineuse,
c'est autre chose !*



*Même pas peur !
Juste pas trop remuer.
« Je voudrais mettre une déco au bout de cette
branche, je peux ? »*



Et voici le résultat !

*Bravo à Stéphanie et Christophe VARLOT
qui ont trouvé la bonne hauteur à 2 cm près.
Le panier (très) garni est pour eux !*

CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

NOËL À TRÉPAIL 10 décembre



*Merci
à Armelle
et aux enfants du Pôle Scolaire de l'Orme
pour leurs chants.*



Belle affluence malgré le temps frisquet...



*Et merci à Clément
et à son groupe To'Ozplace
pour leur prestation.
De la « vieille » musique live, quel bonheur !*



*Et encore merci au Père Noël
d'être passé par Trépaill.
Pas de photos,
il ne doit être visible que par les enfants...*

suite au verso

CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

NOËL À TRÉPAIL 10 décembre

La commission « Fêtes et Loisirs » du conseil municipal a organisé pour la 2^{ème} année consécutive une action caritative dans le but d'aider des enfants dans le besoin afin qu'ils profitent de Noël.

Aidés par les élus de Trépail et quelques bénévoles, nous avons réalisé avec succès des ventes de crêpes, chocolat chaud, jus de fruits, vin chaud et champagne grâce aux personnes venues profiter des musiciens du groupe To'Ozplace (pop-rock) menés par notre jeune trépaillot Clément LEPOITTEVIN, des chants des enfants du groupe scolaire de l'Orme (Les Petites Loges) et surtout en consommant les produits proposés au stand « restauration ».

Avec l'aide de nos partenaires locaux, nous avons pu reverser 100% des recettes soit un montant de 1 410 €.

Ce chèque a été remis au Rotary le 16 décembre pour que l'association « Tout Le Monde Contre Le Cancer » puisse en bénéficier dès le Noël 2022.

Cette association intervient dans les hôpitaux auprès des enfants malades en apportant des cadeaux et/ou en finançant des activités, afin qu'ils passent un Noël comme tout le monde.



Nous sommes très heureux de s'être retrouvés aussi nombreux autour du sapin et du feu, mais nous pouvons toujours faire mieux et l'année prochaine nous reverrons notre organisation pour vous recevoir encore plus nombreux. N'oubliez pas : lorsque vous achetez une crêpe ou autre à 4 €, c'est 4 €

reversés directement pour les enfants. Alors nous comptons sur vous tous, accompagnés de vos amis, famille, etc. l'année prochaine pour faire mieux !



Et c'est avec l'aide et les dons de nos partenaires qu'une telle somme peut être reversée, j'en profite donc pour remercier : Carrefour Express de Bouzy, Au Duc Champenois de Trépail, le groupe musical To'Ozplace, la Sonorisation du Vignoble de Trépail, les enfants et enseignantes du groupe scolaire, les bénévoles et le Père Noël évidemment !

Si l'année prochaine l'aventure d'être bénévole pour cette action vous tente n'hésitez pas à nous rejoindre.

Merveilleuse année 2023 à vous et votre entourage.

Ghislain OLIVIER



IL VA S'EN PASSER DES CHOSES

CALENDRIER des MANIFESTATIONS 2023

JANVIER

samedi 7 : Vœux de la Municipalité au Foyer Rural

samedi 21 : Fête de St Vincent organisée par la Confrérie St Vincent



dimanche 29 : Galette des Rois du Club des Galipes au Foyer Rural



FÉVRIER

dimanche 26 : AG du Club des Galipes au Foyer Rural

MARS

courant mars : Loto de l'APM à Vaudemange

samedi 25 : Loto de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers au Foyer Rural



AVRIL

samedi 1^{er} : Carnaval des Écoles à Trépail



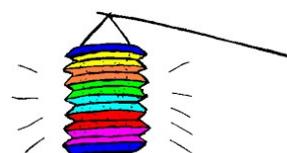
MAI

lundi 8 : Commémoration du 8 mai 1945

JUILLET

samedi 1^{er} : Kermesse des Écoles aux Petites Loges

jeudi 13 : Retraite aux lampions et feu d'artifice



les 22, 23 et 24 : Fête Patronale



OCTOBRE

les 14 et 15 : Expo LEGO organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers au Foyer Rural



CONFRÉRIE SAINT VINCENT



Le Président et les membres de la Confrérie vous invitent aux manifestations de la Saint Vincent 2023, le samedi 21 janvier.

11h00, célébration du St Patron en l'église St Martin de Trépail avec chorale suivie d'un apéritif au Foyer Rural.

16h30, accueil du Président, remise de diplômes et médailles, rétrospective de l'année 2022 par le Président de la Section Locale de Trépail, animation musicale par « Les Vieux des Boules » autour du verre de l'amitié.

20h00, soirée cochonnailles offerte par la Confrérie St Vincent avec l'orchestre « Damien BEREZINSKI ».



Les membres de la Confrérie passeront pour la cotisation annuelle de 15,00 € courant janvier.

Pétillantes salutations.

Adrien REDON

BIBLIOTHÈQUE DE TRÉPAIL



L'hiver est là sur fond de crise, tout augmente sauf notre réseau de bibliothèques qui vous offre le moyen de vous évader de votre quotidien. Ici pas de hausse, les livres y sont gratuits. Récemment 160 romans, policiers adultes et des albums enfants et ados viennent d'arriver sur nos étagères. Vous pouvez également aller chercher votre bonheur dans les autres bibliothèques du réseau ou demander à les faire déposer à Trépail.

Nous cherchons toujours des bénévoles.

La bibliothèque est ouverte :
**le mardi de 17 h 30
à 18 h 30**
et
**le samedi de 10 h 30
à 11 h 30.**

Pas de permanence pendant les vacances scolaires.



En attendant le plaisir de vous voir à la bibliothèque de Trépail,

nous vous souhaitons une Belle et Heureuse Année pleine d'aventures grâce à la lecture.

Catherine GUÉBELS
et les bénévoles



SACRÉ CHARLEMAGNE

*Une fleur m'a dit,
C'est Noël aujourd'hui.
Ton sapin fleurit,
C'est Noël !*

MANNICK

Ce refrain d'une très jolie chanson d'une grande chanteuse pour enfants, un peu oubliée, a résonné dans nos salles de classe de fin novembre au vendredi 16 décembre.

Celui-ci, mais aussi « Trotte, trotte, renne rose » et « Le petit flocon de neige » et « We wish you a merry Christmas », car nous avons appris ces chants pour vous les offrir le samedi 10 décembre sur la place.



Répétition des chants

Mais même après notre prestation, nous entendions encore les enfants fredonner certains refrains lorsqu'ils avaient terminé des exercices ou faisaient une petite pause.

Bien sûr, tous nos élèves n'ont pas été présents car les familles avaient parfois d'autres obligations ou projets, mais nous étions tout de même 70, c'est pas mal.

Lorsque je relis mon article de décembre 2021 et que je vois la photo

de mes élèves avec leur lettre au père Noël sous l'arbre de la cour, j'ai un petit pincement au cœur.

Qu'avons-nous fait depuis ce Noël 2021 ? Mes neurones ont sûrement oublié pas mal de choses, merci mon ordinateur de me rendre les dates des différents événements qui ont ponctué le premier semestre 2022 qui fut aussi le dernier passé dans notre vieille école.

Le 7 avril, c'est une journée spéciale pour ma classe : celle du 100^{ème} jour de classe. Nous avons compté les jours d'école depuis le jour de la Rentrée.

Au programme de cette journée banalisée, des ateliers ludiques autour du nombre 100 : construction d'un château avec 100 cubes ou 100 briques, fabrication d'une couronne avec 10 bandes de 10 trous ou décorées de 10 gommettes, exposition des fabrications avec 100 objets apportés par les enfants.

Puis nous avons pris le bus pour aller passer l'après-midi dans la classe des CP/CE1 de Caroline aux Petites Loges.

Nous avons chanté ensemble une belle chanson « Le mois d'avril ». Nous avons participé à d'autres ateliers : écrire 100 idées pour la nouvelle école, construire un château avec 100 gobelets, réaliser en équipes un parcours.

Nous avons également formé le nombre 100 en mélangeant les 2 classes.

Ce moment de retrouvailles s'est terminé par un sympathique goûter avec les autres élèves de l'école.

SACRÉ CHARLEMAGNE

Le 6 mai, nous sommes allés dire bonjour aux loups du Parc Argonne Découvertes dans les Ardennes, et aussi aux rapaces et aux petites bêtes de la nuit.

Et les enfants se sont défoulés comme des petits fous dans le grand filet suspendu au milieu des arbres.

Cette journée fut financée aux deux tiers par l'APE.

Le jeudi 2 juin, nous avons emboîté le pas aux quelques 1000 participants de la Scolarando organisée par l'USEP Marne et la Fédération Marnaise de Randonnées Pédestres avec la collaboration inestimable de la commune de Trépail.

Même les Petits et les Moyens de la classe de Sophie ont parcouru 2 km autour du village.

Mes élèves ont été heureux de marcher aux côtés de ceux de Caroline de l'école des Petites loges sur 6 km.

Avant qu'ils ne reprennent le bus, nous les avons accueillis dans nos locaux pour un peu de repos et un goûter. Nos copains nous avaient apporté des bonbons.

Le 18 juin, la salle des Fêtes de Vaudemange a de nouveau ouvert ses portes à notre kermesse sous une température exponentielle mais nos petits élèves ont bien chanté, bien dansé et réalisé leurs pyramides comme de vrais artistes de cirque. Quelles stars !

Le 21 juin, nous sommes allés danser dans la salle des Fêtes de Pontfaverger avec d'autres classes du secteur.

Depuis 2 ans, nous avons appris des danses folks et nous pouvons enfin restituer nos prouesses sous les flonflons joués par de vrais musiciens.

Ce bal est proposé chaque année par l'OCCE à ses écoles adhérentes mais en raison du protocole sanitaire, il n'avait pas eu lieu depuis 2019.

Le vendredi 1^{er} juillet au soir, nous avons organisé notre fête d'adieu à l'école de Trépail.

C'est un magnifique soir d'été, il fait beau et chaud. Presque toutes les familles ont répondu présentes, les actuelles et de plus anciennes.

Les enfants sont très excités. Il n'est pas facile de les faire chanter correctement d'autant que la sono nous joue des tours. Mais les parents se prêtent aux jeux proposés : chanter avec eux « Le petit cheval blanc avec ses sabots qui chantent sur les pavés », puis danser le galop nantais avec les instructions de Sophie.

Ensuite, chacun est invité à partager le(s) verre(s) de l'amitié et les bonnes petites choses à déguster apportées par les familles qui constituent un magnifique buffet.

Les échanges ont duré tardivement. Ce fut une très belle soirée.

Les sorties sportives organisées par Montval ont eu lieu sur les sites et aux dates prévues.

Pour les Moyens, ce fut le Tire Roule Pousse à Val de Vesle.

SACRÉ CHARLEMAGNE

Pour les Grands, le 24 mai, le Gymkhana à Sillery où mes élèves ont partagé les ateliers avec les Grands de la classe de Catherine GAUDRÉ des Petites Loges.

Pour les CP, sous un soleil brûlant, les jeux collectifs sur le terrain de foot de Mailly Champagne, le 28 juin.

Dès la dernière semaine de classe et la première des vacances d'été, nous avons tout mis en cartons, des dizaines de cartons. Et nous avons aussi beaucoup trié : des années de stockage de tas de trucs qui ne servaient plus mais auraient pu servir encore, du matériel de récupération pour nos bricolages, des livres, beaucoup de livres pour les enfants ou de pédagogie, des jeux, des puzzles où il manquait quelques pièces, et des meubles...

Que garde-t-on ? Qu'est ce qui pourra servir de nouveau ?

C'est que nous l'avions remplie dans tous les coins notre école.

Nous n'avons pas attendu la fin des cours et c'est depuis mars au moins, que nous avons commencé à emballer ce qui pouvait l'être. Mais beaucoup de choses ont été utilisées jusqu'au bout.

Deux semaines de repos et, le 28 juillet, les camions du Grand Reims sont là ; en 20 minutes, ma classe est embarquée.

Comme me le dit en riant le chef d'équipe : « Madame, vous avez vu, vos 30 ans de carrière à Trépail tiennent dans un camion ! ». Je n'ai pas souri.

Le reste de l'école, le périscolaire, le dortoir, la classe de Sophie, les vélos et trottinettes, la cantine seront embarqués le lendemain puis déposés aux Petites Loges dans la foulée.

Nous commençons à installer nos classes le 29 juillet.

Il faut revoir, d'une manière totalement différente notre organisation car les salles sont plus petites, les ouvertures ne sont plus les mêmes, les rangements non plus.

Tous les cartons, les chaises, les tables, les bancs sont mis en vrac dans nos petites salles.

« Au secours », le défi est de taille mais l'équipe est motivée. Hauts les cœurs !

Chacune des enseignantes donnera de son temps de vacances d'été pour finaliser l'installation de sa classe.

Le 31 août, veille de la Rentrée, les travaux ne sont pas complètement terminés.

Laetitia, notre directrice, aura accueilli nombre d'artisans depuis 15 jours et veillé à ce que tout soit à peu près opérationnel pour l'accueil des enfants. Nous nous sommes aussi beaucoup réunies et concertées pour mettre tout en place afin que l'école tourne dès le premier jour.

Le plus stressant a été la gestion du départ vers les bus le premier soir, que nous n'avions pas anticipée. Ce fut un beau cafouillage mais les parents ne nous en ont pas voulu et depuis on s'en sort assez bien.

SACRÉ CHARLEMAGNE

Le jour de la Rentrée, Mme VAUTRIN nous a fait l'honneur de sa visite juste avant l'arrivée des enfants pour une rapide visite de l'école.

Sous un magnifique soleil, nous accueillons les enfants et leurs parents dans la cour.

Ils ont déjà eu un aperçu de l'intérieur vide le samedi 2 juillet lors des portes ouvertes.

Cette fois, les enfants investissent les lieux avec leurs cartables, leurs rires, leurs galops vite réfrénés, et sûrement un peu de stress.

Ils sont un peu perdus et nous aussi.

Le mois de septembre a permis de signaler tout ce qui manquait ou avait besoin d'être révisé.

Les enseignantes et les enfants ont pris leurs marques peu à peu.

Différents projets sont déjà lancés, comme la classe de neige en février pour les CE2, CM1 et CM2.

Juste avant l'inauguration de l'école, les enfants ont tous planté un arbuste le long des palissades, et ont accroché fièrement leur nom à une branche : cornouiller, hêtre ou charme.



*Classe des CE2 et CM1 :
plantation des arbustes*

Nous aurions aimé plus de diversités mais cela n'a pas été possible.

Des arbres ont également été plantés par l'entreprise responsable des Espaces Verts : érables, cerisiers fleurs, pommiers et poiriers.

Et tardivement, des bulbes de crocus, de muscaris et d'ailiums ont été disposés par les enfants dans les grands bacs circulaires qui partagent la cour.



*Classe des CP et CE1 :
plantation des bulbes*

Un espace pour le potager a été réservé, il a été recouvert de feuilles mortes pour l'hiver.

Nous envisageons aussi de récupérer les déchets de cantine et du goûter dans un composteur.

Nous souhaitons faire participer davantage les enfants à la vie de leur école par la mise en place du parcours du Petit Citoyen avec l'instauration de conseils de vie de classes, la rédaction d'un règlement de la cour par exemple.

Avant les vacances de Noël, toutes les classes ont pu voir un spectacle proposé par Montval et un film dans la très belle salle des Fêtes de Verzy, adapté à l'âge des enfants.

SACRÉ CHARLEMAGNE

Le 20 octobre, ma classe de CP, CE1 et les 10 CE1 de Caroline MENNESSON ont pris le bus pour se rendre à Trépail. Nous avons repris pied dans la cour qui a, l'espace d'un après-midi, retrouvé ses rires et ses cris d'enfants. Après un pique-nique rapide, nous avons pris le chemin de la forêt.



CP et CE1 à Trépail

Nous avons observé les magnifiques couleurs de l'automne, écouté les bruits de la nature et participé aux ateliers proposés par les maîtresses : fabriquer le parfum de la forêt, retrouver l'arbre duquel on a touché l'écorce les yeux bandés, faire un petit parcours à l'aveugle en suivant le fil d'Ariane, réaliser son initiale avec des petites branches, des brindilles, des feuilles ramassées. Ce fut un très bel après-midi sous un beau soleil d'automne.

Le 13 décembre, le bus de Noël s'est garé devant l'école des Petites Loges. Chaque classe a été accueillie par la mère et le père Noël. Chaque enfant est monté à l'intérieur pour déposer son jouet en faveur des enfants défavorisés. Ce moment chaleureux fut très apprécié des enfants.

L'après-midi du jeudi 15 décembre fut très festive : repas de Noël à la cantine, spectacle pour toutes les classes dans la salle des Fêtes du village, passage du père Noël dans chaque classe et distribution de beaux livres puis goûter. Merci à l'Association des Parents Motivés, créée en octobre, qui a financé toute la fête.



Classe des Petits

Le 16 décembre, notre premier Marché de Noël fut une réussite et nous a permis de réaliser un joli bénéfice pour notre coopérative scolaire. Mais ce fut surtout un moment convivial et chaleureux où l'école était ouverte à tous afin d'admirer les jolies décorations réalisées par les enfants en classe ou pendant la pause méridienne, de déguster vin ou chocolat chaud et des gaufres savoureuses. Cette rencontre festive a clôturé agréablement nos 4 premiers mois sur le nouveau site.

L'école compte 128 enfants répartis en 6 classes. Les 19 Petits sont accueillis par Sophie JOANNES-AUBERT avec Sandra COSTA BATE et Priscilla CAYUELA, accompagnante d'élève en situation de handicap (AESH).

SACRÉ CHARLEMAGNE

Les 14 Moyens et les 11 Grands sont dans la classe de Catherine GAUDRÉ avec Sabine ALEXANDRIS.

Les 16 CP et 8 des CE1 sont dans ma classe. Pour aider un de mes élèves il y a aussi Sandrine JUSTIN, AESH.

Caroline MENNESSON accueille 10 CE1 et 11 CE2 avec Tiffanie CLOUET, AESH.

Carole DESSAINT accueille 10 CE2 et 7 CM1.

Laetitia LE STRAT et Manon GRASSET accueillent 7 CM1 et 15 CM2.

Et Laetitia est également directrice de l'école. Elle l'était déjà dans l'ancienne école des Petites Loges.

Des temps de décloisonnement pour regrouper les enfants par niveaux sont organisés tous les après-midis.

Les CE2, CM1 et CM2 vont à la piscine de Suippes chaque jeudi après-midi jusque fin janvier.

À l'accueil périscolaire, nous trouvons Saory MIANDRY, Wendy PEDRAZZA, Sandrine CHARPENTIER, Sabine ALEXANDRIS et Tiffanie CLOUET.

Au service de restauration du midi, aux fourneaux, Saory et Sandrine sont les chefs.

Dans la salle des élémentaires qui accueille les enfants sur deux services, pour gérer les enfants, il y a Priscilla et Rose pour les plus jeunes et Nathalie PEDRAZZA et Valérie DELCROIX pour les plus Grands.

Les maternels sont encadrés par Sandra, Sabine, Patricia PANOT et Tiffanie.

Et pour les bus, Patricia est restée accompagnatrice dans celui qui transporte les élèves de Billy et Vaudemange et Sandra a pris ses nouvelles fonctions dans celui qui transporte ceux de Trépail.

Toute cette grande équipe travaille en bonne entente au service des enfants. Nous essaierons toujours de maintenir des liens entre l'école et les villages.

Je me fais leur porte-parole pour vous souhaiter une magnifique année 2023 pleine d'ondes positives, de petits bonheurs quotidiens, parfois des très grands et sans trop de peines ni de soucis.

Armelle HENNIAUX



ASSOCIATION DE PARENTS MOTIVÉS

2022 : un tournant pour l'APE qui devient l'APM (Association de Parents Motivés) de l'Orme !



2021, dernière année de l'APE telle que nous la connaissons regroupant nos deux écoles de Trépail et de Vaudemange.

Comme à son habitude, elle débute par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 12 octobre 2021. Nous accueillons Léa BOUCHÉ, institutrice des CE1-CE2 à Vaudemange, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Quelques départs : Karine AUROUX et Élise DI PIAZZA de Vaudemange.

Nous les remercions chaleureusement pour leur participation et leur soutien et leur souhaitons le meilleur pour la suite.

Le conseil d'administration se constitue comme suit :

- Olivier DEVOITINNE : président
- Nathalie PAQUOTTE : vice-présidente
- Cécile GILLET : trésorière
- Audrey MEUNIER : vice-trésorière
- Béatrice PIERMAY : secrétaire.

Le samedi 20 novembre 2021, se déroulait notre loto des écoles à la salle des Fêtes de Vaudemange. Une salle bien remplie et de beaux lots (télévision, appareil photo Intex, calendriers de l'Avent, machine à café, etc) ont été les ingrédients de cette soirée réussie.

L'APE organise son LOTO
Le samedi 20 Novembre 2021
à la salle des fêtes de Vaudemange
à partir de 19h30
(ouverture des portes à 19h)

De nombreux lots seront mis en jeu :

- Téléviseur android
- Machine expresso Krups
- Carte cadeau Leclerc 100.00€
- Pass couple Zen et sport
- Robot pâtissier
- Appareil photo Instax mini
- Panier garni
- Lot de jeux de société
- Etc...

Comme chaque année en décembre, les élèves de Maternelle et de CP ont reçu pour le goûter un invité surprise : le père Noël en personne ! Pendant ce temps, les élèves de Vaudemange s'offraient un après-midi cinéma. Petits et grands ont reçu un livre en cadeau.

En janvier, une vente de fromages et charcuterie en provenance directe d'une coopérative jurassienne « la Fruitière du Plateau Arboisien » est organisée. Comté, morbier, saucisse de Morteau, terrine au vin, etc. Les acheteurs ont pu se régaler de ces spécialités du Jura.

Le samedi 30 avril, le défilé de carnaval a déambulé dans les rues de Billy le Grand. Tous ont mené à bien l'expédition de notre bonhomme Carnaval (girafe) dans les rues de la commune.

ASSOCIATION DE PARENTS MOTIVÉS

L'APE offrait ensuite le verre de l'amitié avec l'ensemble des parents d'élèves et du corps enseignant.

Nous remercions Vincent BROUILLARD, pompier de Trépail, qui a sécurisé le cortège et permis la mise à feu de M. Carnaval.



Au printemps, nous lançons l'opération « Les Petits Artistes ». Des objets utiles, personnalisés grâce aux dessins des élèves (gourde, porte-clefs, tasse, trousse, etc).

Le samedi 18 juin, les élèves se sont transformés en stars d'un jour lors de la kermesse des écoles. Pour le plus grand bonheur d'une salle bondée de parents émus, les professeurs et leurs élèves ont fièrement présenté le fruit d'une année de préparation.



Les enfants ont ensuite pu s'amuser autour de nombreux stands (chamboule-tout, pêche à la ligne, course en sac, etc), s'en est suivi le tirage de la tombola.

Nous souhaitons de très belles «années collègue» à nos 14 élèves de CM2 qui entrent dans la cour des très grands.

Comptant de moins en moins de membres au fil des années, l'APE lance une opération « recrutement » lors de la porte ouverte du nouveau pôle scolaire des Petites-Loges le samedi 2 juillet. L'objectif, faire connaître notre association et ses actions à l'ensemble des parents d'élèves du regroupement en vue d'accroître notre équipe de parents motivés !

ASSOCIATION DE PARENTS MOTIVÉS



Le jeudi 7 juillet marquait la toute dernière journée dans nos écoles de Trépail et de Vaudemange. Grâce à l'organisation de deux soirées conviviales autour d'un apéritif par les enseignantes en début juillet, chacun a pu leur dire un dernier au-revoir.

L'APE ne pourrait être aussi active sans la participation de très nombreuses personnes !

Nous tenons donc à remercier les enseignantes, les ATSEM, ainsi que l'ensemble de l'équipe périscolaire, pour leur travail et le temps consacré à notre association.

Nous remercions également les vigneron des trois communes, et l'équipe municipale de Trépail pour leurs généreux dons de champagne. Merci, bien sûr, au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique qui nous prête sans compter la salle des fêtes de Vaudemange pour le loto, la kermesse, etc.

Les financements obtenus ont été possibles parce que nos actions sont toujours bien accueillies. Notre plus grand merci ira donc aux parents, aux familles, aux proches de nos élèves,

qui, en participant activement à chacune de nos opérations, nous offrent les moyens de soutenir nos écoles.

Après de grandes vacances ensoleillées et reposantes, nous nous retrouvons en septembre au nouveau regroupement scolaire des Petites Loges, le Pôle Scolaire de l'Orme.

Effectif du regroupement :

- Petite Section : 19 élèves avec Sophie JOANNES-AUBERT.
- Grande et Moyenne Section : 25 élèves avec Catherine GAUDRÉ.
- CP-CE1 : 24 élèves avec Armelle HENNIAUX.
- CE1-CE2 : 21 élèves avec Caroline MENESSION.
- CE2-CM1 : 17 élèves avec Carole DESSAINT.
- CM1-CM2 : 22 élèves avec Laëtitia LE STRAT (directrice).

Rentrée inédite pour l'APE qui, suite à la fusion avec l'association « Les Petits-Logiots » des Petites Loges, devient l'APM de l'Orme !



ASSOCIATION DE PARENTS MOTIVÉS

L'Assemblée Générale de l'APM s'est déroulée le 13 octobre 2022 aux Petites Loges. Celle-ci a été marquée par quelques départs : Cécile GILLET (trésorière), Béatrice PIERMAY (secrétaire), Laëtitia BASTIEN, Léa BOUCHÉ, Nicolas BOITELLE, Amandine PIHET, Valérie PAWLIKOWSKA et Émilie PETIT.

Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement dans l'association durant toutes ces années. Mention spéciale à Béatrice, secrétaire de l'APE pendant près de 10 ans, merci pour son dévouement durant cette décennie !

Le regroupement scolaire offre un nouveau souffle à l'APM puisque nous accueillons avec grand plaisir de nouveaux parents motivés : Sonia LAPIE, Magalie PINEAU, Charlotte DEFRANCE, Jessy PRUD'HOMME, Marion BRIDE, Brandon LEMAIRE et Johan VANLOMMEL, à qui nous souhaitons la bienvenue !

Un nouveau conseil d'administration est alors mis en place :

- Olivier DEVOITINNE président
- Sonia LAPIE vice-présidente
- Sophie JOANNES-AUBERT trésorière
- Audrey MEUNIER vice-trésorière
- Caroline LEDEUIL secrétaire
- Noémie PEUDEPIÈCE, Nathlie PAQUOTTE, Armelle HENNIAUX, Laëtitia LE STRAT, Catherine GAUDRÉ, Caroline MENNESSON, Carole DESSAINT, Magalie PINEAU, Charlotte DEFRANCE, Jessy PRUD'HOMME, Marion BRIDE,

Brandon LEMAIRE et Johan VANLOMMEL membres.

À VOS AGENDAS !

NOS ÉVÈNEMENTS 2023 :

- Loto en mars à Vaudemange.
- Carnaval samedi 1^{er} avril à Trépail.
- Kermesse samedi 1^{er} juillet au Pôle Scolaire.

**L'APM
ne pouvait clore
cet article
sans vous présenter
ses meilleurs vœux
de paix, de bonheur et
de santé pour 2023 !**

Caroline LEDEUIL

SAPEURS-POMPIERS DE TRÉPAIL



Le corps des sapeurs-pompiers de Trépaill vous remercie pour l'accueil que vous nous réservez lors de notre passage pour les calendriers et du soutien dont certains font preuve lors de nos interventions.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Trépaill a pour but de soutenir nos adhérents et d'organiser des événements afin d'assurer la cohésion au sein du centre de secours.

Cette fin d'année est un grand changement pour notre centre. En effet, à l'initiative du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) un regroupement a eu lieu avec les Pompiers de Vaudemange. Ceci va nous permettre d'être plus nombreux et de pouvoir mieux assurer les secours. Le Centre de Secours s'appelle maintenant **Les 3 Coteaux**.

Félicitations à Vincent BROUILLARD pour son grade de Sergent obtenu après avoir passé la formation de chef d'agrès VSAV.

Nous tenions aussi à féliciter Antoine DUPONT pour sa réussite lors de son Brevet de Jeunes Sapeurs-Pompiers. Il a suivi quatre années de formation chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers à Verzenay et quelques formations complémentaires pendant ses vacances scolaires. Courant 2023, Antoine fera partie de nos effectifs. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et nous le félicitons pour son engagement.

Nous vous rappelons que la sirène du village est toujours en fonctionnement. Nous la faisons sonner un coup lors de notre manœuvre mensuelle. N'oubliez pas de vous en servir ou appeler le **18** ou le **112** en cas de besoin pour nous alerter.

Merci à nos Sapeurs-Pompiers **VOLONTAIRES** pour leur disponibilité et leur engagement au service de la population.

Les 3 Coteaux vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 à tous, qu'elle vous soit favorable.

SAPEURS-POMPIERS DE TRÉPAIL



Nous serons heureux de vous accueillir
le **samedi 25 mars 2023**
à 20 heures pour notre prochain **LOTO**
au Foyer Rural de Trépail.



Venez nombreux
à notre **exposition LEGO**
les **14 et 15 octobre 2023**
au Foyer Rural de Trépail.

SAPEURS-POMPIERS DE TRÉPAIL

Notre centre est toujours en recherche de Sapeurs-Pompiers volontaires :

LES MISSIONS DES POMPIERS VOLONTAIRES

En France, quelques 198.900 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Les sapeurs-pompiers volontaires ont vocation à participer à l'ensemble des missions de sécurité civile ; ils concourent notamment aux actions de prévention, de formation et aux opérations de secours pour la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement.

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Les sapeurs-pompiers volontaires constituent l'ossature du modèle de secours en France avec les 40 200 sapeurs-pompiers professionnels, les 12 400 militaires et les personnels administratifs et techniques des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS).

Vous souhaitez vous engager pour aider votre prochain tout en ayant une autre activité professionnelle ?

Le statut de sapeur-pompier volontaire peut vous permettre d'y parvenir.

Si vous souhaitez agir en faveur du secours d'urgence (assistance aux personnes, lutte contre l'incendie...), vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Âge : vous devez être âgé d'au moins 16 ans et d'au plus 60 ans.

Aptitude physique : vous devez avoir une condition physique compatible avec une activité opérationnelle qui sera vérifiée à l'occasion d'une visite médicale de recrutement.

Situation au regard de la citoyenneté : vous devez jouir de vos droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions. Le sapeur-pompier volontaire prend librement l'engagement de se mettre au service de la communauté pour une durée de 5 ans renouvelable. L'activité de sapeur-pompier volontaire est à but non lucratif.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Les Sapeurs-Pompiers de TRÉPAIL



LE CLUB DES GALIPES



CLUB
DES GALIPES

MAIRIE DE TRÉPAIL
51380 TRÉPAIL



L'an dernier, je vous avais souhaité une meilleure vendange que l'an passé et dame Nature a exaucé mes vœux, donc je vous souhaite la même pour 2023.

Bonjour à tous les adhérents, aux Trépaillottes et Trépaillots.

Depuis la pandémie le Club a repris ses activités vraiment doucement. Et depuis peu, c'est le mardi après-midi au lieu du mercredi afin de permettre aux personnes qui veulent faire du pilate et du renforcement musculaire avec un professeur.

Il est évident que si quelques personnes nous rejoignent les mardis, nous en serions ravis afin de passer d'agréables après-midis.

Les activités du Club en 2022 se résument ainsi :

- la galette des Rois en janvier,
- l'Assemblée Générale en mars,
- restaurant à « La Fougasse » et visite du Fort de la Pompelle en avril,
- spectacle à Mourmelon le Grand avec « Y'a de la Joie » début juin,
- le repas des adhérents à Sept-Saulx fin juin,
- bûche de Noël fin décembre.

Si les conditions le permettent, les prévisions pour 2023 sont :

- la galette des Rois le dimanche 29 janvier,
- l'Assemblée Générale le dimanche 26 février.

Le bureau et ses adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 et surtout une bonne santé. Prenez bien soin de vous car le COVID 19 et ses nombreux variants sont toujours présents, alors ne négligez pas les gestes barrières, si possible.

le président
Daniel LECLERC



ASA DE TRÉPAIL



Compte-rendu de l'Assemblée des Propriétaires de Trépain, le 17 octobre 2022.

La séance ayant obtenue 50,7 % des voix de l'ASA, l'Assemblée a pu être valablement constituée.

Elle a débuté par le rapport du Président, présentant l'activité de l'ASA en 2021 :

- la nomination du receveur qui sera la trésorerie de FISMES.
- le choix du cabinet comptable : AG2C d'Épernay.
- le choix du bureau LIOSE, basé à Laon, pour l'étude hydraulique.
- la constitution de la Base de Répartition des Dépenses.
- la constitution d'un montage financier pour couvrir les dépenses de fonctionnement :

1. Frais de fonctionnement annuel (TTC)	
Entretien et réparation de voirie	30 000 €
Fournitures administratives	200 €
Contrats de prestation de services (secrétariat + prestation CA51)	3 615 €
Assurances	800 €
Frais postaux et frais de télécommunications	1 000 €
Indemnité pour frais du président	3 600 €
Frais de gestion du trésor public	500 €
TOTAL	39 715 €/an = 150,44 €/ha (sur 264 ha)

Pour les frais de fonctionnement, il est précisé qu'il s'agit d'une enveloppe prévisionnelle qui pourra évoluer légèrement en fonction des dépenses réellement à assumer.

2. Frais liés au projet		
Montant de l'étude Hydraulique Globale (HT)	29 140 €	
Montant des travaux estimés (HT)	21 000 €	54 000 €
+ TVA	9 827 €	16 628 €
MONTANT TOTAL (TTC) ≈	59 967 €	99 768 €
(dont Subvention AESN 80 % sur l'étude)	23 312 €	
Montant Maximum d'emprunt	60 000 €	100 000 €
Durée emprunt	3 ans	5 ans
Annuité emprunt	34,96 €/ha	47,90 €/ha
Redevance globale (frais liés au projet + frais de fonctionnement de 150 €/ha)	185,40 €/ha	198,33 €/ha

En plus de l'étude hydraulique, l'ASA envisage deux enveloppes complémentaires pour des petits travaux de réfection de voirie. Dans le premier cas, cette enveloppe est estimée à 21 000 € et dans le deuxième cas à 54 000 €. Pour financer ces travaux et l'étude hydraulique, l'ASA pourrait ainsi recourir à un emprunt maximum de 60 000 € dans le premier cas, ou de 100 000 € dans le second cas. Ces montants maximum d'emprunt font l'objet d'un vote lors de la seconde partie de la présente assemblée.

Le montant minimum des redevances à l'hectare nécessaires pour couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien, l'étude hydraulique et les premiers travaux, ainsi que le remboursement des potentiels emprunts sont présentés aux propriétaires dans les tableaux ci-dessus.

3. Recettes de l'ASA	
Montant de redevance envisagé par le syndicat	200 € HT / ha (= 240 € TTC /ha)
TOTAL recette annuelle	63 360 € HT (= 76 032 € TTC)

ASA DE TRÉPAIL

Pour financer ces projets et le fonctionnement de l'ASA, le Syndicat envisage d'appeler une redevance à hauteur de 200 € HT / ha et par an.

Le bilan d'activité annuel de l'ASA est approuvé par l'Assemblée :

- POUR : 94 %
- CONTRE : 6 %.

Le Président précise que le montage financier ne permettra pas de réaliser tous les travaux nécessaires. C'est pourquoi le Syndicat souhaite disposer d'une enveloppe d'emprunt qu'il lui serait possible de souscrire en cas de nécessité.

Le Syndicat propose deux scénarios : soit 60 000 €, soit 100 000 € d'emprunt ; précision étant faite qu'il s'agit d'une enveloppe maximale qui ne pourra en aucun cas être dépassée et qui ne sera pas nécessairement consommée dans l'immédiat.

Lors du vote, la proposition 1 (60 000 €) obtient 4 % des voix, la proposition 2 (100 000 €) obtient 96 % des voix et est adoptée.

L'Assemblée des Propriétaires autorise donc l'ASA à souscrire si nécessaire un emprunt dans la limite d'un montant de 100 000 €.

Ensuite, le Syndicat propose une indemnisation de 300 € / mois pour les frais de mission du Président. Le vote de l'Assemblée étant de :

- POUR : 80 %
- CONTRE : 4 %
- ABSTENTION : 16 %,

l'Assemblée des Propriétaires approuve cette indemnité.

À l'issue de cette Assemblée, une intervention technique est réalisée par M. TURCK de la Chambre d'Agriculture sur le thème : « Usufructier, nu-propiétaire : qui est membre de l'ASA, qui paye ? ». Intervention qui vous est présentée à la suite.

Le Président
Jean-Max DEFRANCE





Usufruitier et nu-proprétaire dans l'ASA

Qui est membre ? Qui paye ?

Guillaume TURCK – Conseiller érosion

mame.chambre-agriculture.fr
vignoble-champenois.chambres-agriculture.fr



▲ Sommaire

Qui est **usufruitier** ?

Qui est **nu-proprétaire** ?

Qui est **membre de l'ASA** ?

**Et l'exploitant
dans tout ça...**

1



➤ Réglementation

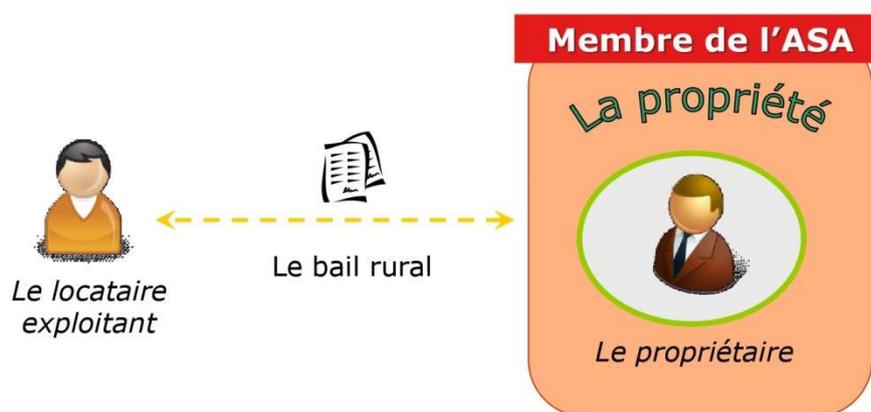
Dans les textes régissant les ASA :

- **Art.3 ordonnance 07.04** : « en cas **d'usufruit** seul le nu-propiétaire est membre de l'ASA [...]. Il peut toutefois convenir avec l'usufruitier que celui-ci prendra seul la qualité de membre (...) »
- **Circulaire 07.07** : « En cas **de démembrement** de propriété, seul le nu-propiétaire est, (...), membre de l'assemblée, sauf s'il convient que cette qualité revient à l'usufruitier. »

2



➤ Cas général – Propriété en propre



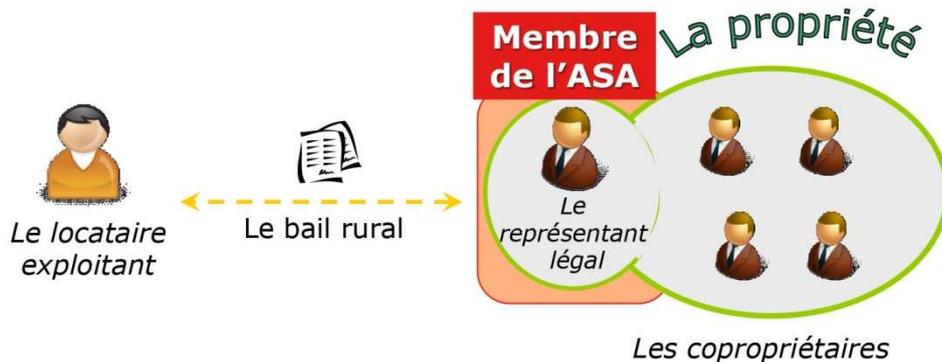
3

Un **tiers** exploite la propriété, il est **locataire**
Ou bien
Le propriétaire et l'exploitant sont la **même personne.**



ASA DE TRÉPAIL

➤ Cas particulier n°1.1 – Propriété en indivision



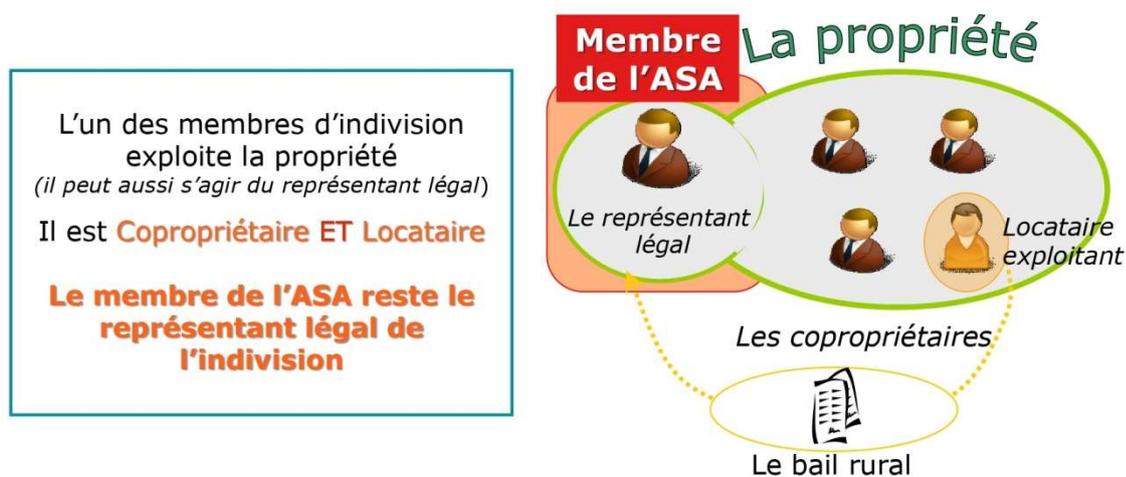
Le représentant légal de l'indivision représente la copropriété au sein de l'ASA.

Par défaut, il s'agit de la première personne de l'indivision listée au sein des registres cadastraux

4



➤ Cas particulier n°1.2 – Propriété en indivision



L'un des membres d'indivision exploite la propriété
(il peut aussi s'agir du représentant légal)

Il est **Copropriétaire ET Locataire**

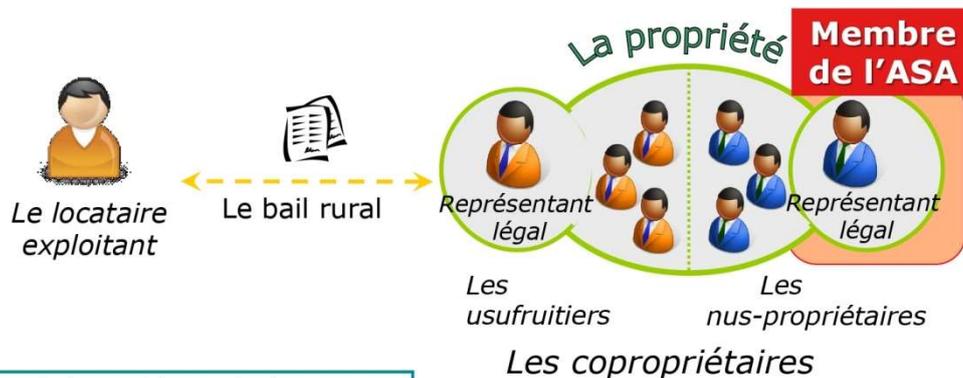
Le membre de l'ASA reste le représentant légal de l'indivision

5



ASA DE TRÉPAIL

➤ Cas particulier n°2.1 – Propriété démembrée



6

La propriété est démembrée entre usufruitiers et nus-proprétaires.

Le membre de l'ASA reste le représentant légal de l'indivision parmi les nus-proprétaires.



➤ Cas particulier n°2.2 – Propriété démembrée

L'un des membres d'indivision exploite la propriété
(il peut aussi s'agir du représentant légal)

Il est **nu-proprétaire ou usufruitier ET locataire.**

Le membre de l'ASA reste le représentant légal de l'indivision parmi les nus-proprétaires



7



▲ **Fonctionnement au sein de l'ASA**

▪ **A la création :**

- Consultation des nus-proprétaires

▪ **Lors des assemblées des propriétaires :**

- Tous les indivisaires conviés en AP, **MAIS** 1 seul bulletin de vote (*accord entre les membres d'indivision*)

8



▲ **La redevance d'ASA**

▪ **Recouvrée comme en matière d'impôt direct**

→ **Avis des sommes à payer** envoyées par la DGFIP à tous les membres d'ASA

→ Redevance payée **par défaut par le propriétaire**

9

→ En cas d'indivision ou de propriété démembrée, le destinataire de la redevance est le **représentant légal** (par défaut un nu-proprétaire)



La redevance d'ASA

A.S.A. [REDACTED]
[REDACTED]

AVIS DES SOMMES A PAYER
- REDEVANCES ASA 2021 -

FISMAE N° 03/03/2022 Référence à l'ordonnance :
[REDACTED]

Service de Gestion Comptable de Firmes
PLACE ABEL TOUL
51170 FIRMES

Émission N° [REDACTED] N° ORDRE : [REDACTED]
2021 1

REDEVANCES ASA 2021 : [REDACTED]
Compte N° 545 N° Titulaire : 0027

Désignation	Taux	Base	Impôt	Taxe	IS	NTM	TVA	ETC.
REDEVANCE ASA		0 11 75	104	460,00				
REDEVANCE ASA					50,83	20,00	10,17	61,00
TOTAL					50,83	20,00	10,17	61,00

SOMME A PAYER : 61,00 €

Les sommes indiquées ci-dessus sont dues pour l'année 2021 au profit de l'Association d'Usagers de Firmes. Cette redevance est payée 100% en espèces à l'émission.

MODALITES DE PaiEMENT

1. Les sommes indiquées ci-dessus doivent être payées au profit de l'Association d'Usagers de Firmes (ASU) au sein de la commune de Firmes.
2. Les sommes indiquées ci-dessus doivent être payées au profit de l'Association d'Usagers de Firmes (ASU) au sein de la commune de Firmes.
3. Les sommes indiquées ci-dessus doivent être payées au profit de l'Association d'Usagers de Firmes (ASU) au sein de la commune de Firmes.

Payable à l'ordre de : [REDACTED]

Taux de paiement
à l'ordre de l'émission

Montant en euros : 61,00 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT
SIC FINANCES PUBLIQUES
3985 LELLE CEDEX 9

09710690221
940033000160 990300202200000010512104969806 6100

PRÉSENTATION RELEVANT OFFICIELLE DE PaiEMENT

(Réglementé) Pour éviter les erreurs, le présent avis de paiement est à retourner au service de gestion comptable de firmes, accompagné des sommes dues au profit de l'Association d'Usagers de Firmes, au sein de la commune de Firmes. Les sommes indiquées ci-dessus doivent être payées au profit de l'Association d'Usagers de Firmes (ASU) au sein de la commune de Firmes.

Titulaire : [REDACTED] N° de compte : [REDACTED]

Chèque n° [REDACTED] Date de paiement : [REDACTED]

Montant : [REDACTED] N° de chèque : [REDACTED]

Titulaire : [REDACTED] N° de compte : [REDACTED]

Chèque n° [REDACTED] Date de paiement : [REDACTED]

Montant : [REDACTED] N° de chèque : [REDACTED]

Débit	Crediteur	Surface
D 0972 - SOUS LE MONT	D 09 25	61,00
D 1001 - LA CULTURE	D 09 25	61,00
TOTAL		122,00

10



Conventions

Pour que l'usufuitier prenne la charge de la redevance d'ASA, **UNE SOLUTION :**

→ **Signer une convention par laquelle**

- Le nu-propiétaire délègue sa **qualité de membre** de l'ASA à son usufuitier
- L'usufuitier récupère le **paiement de la redevance ASA**

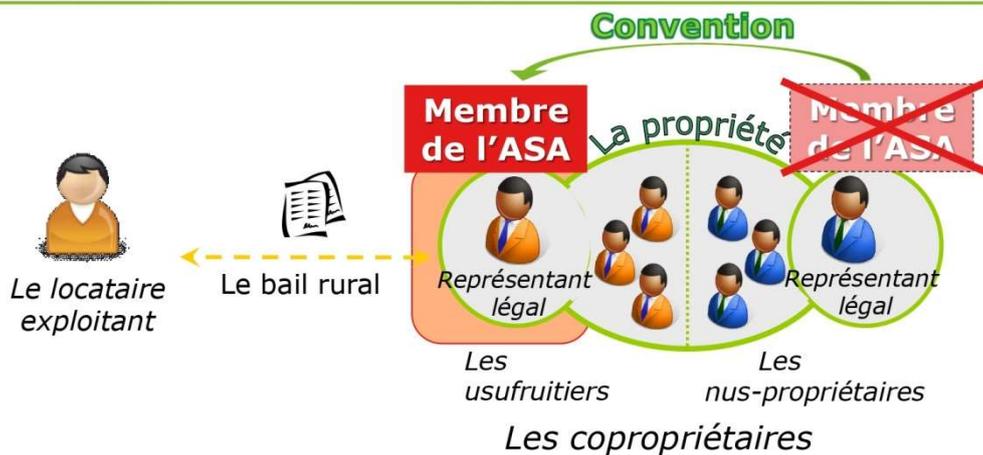
11



Possibilité d'inscrire le principe de la convention dans les actes notariés



➤ Cas particulier n°2.1 – Propriété démembrée

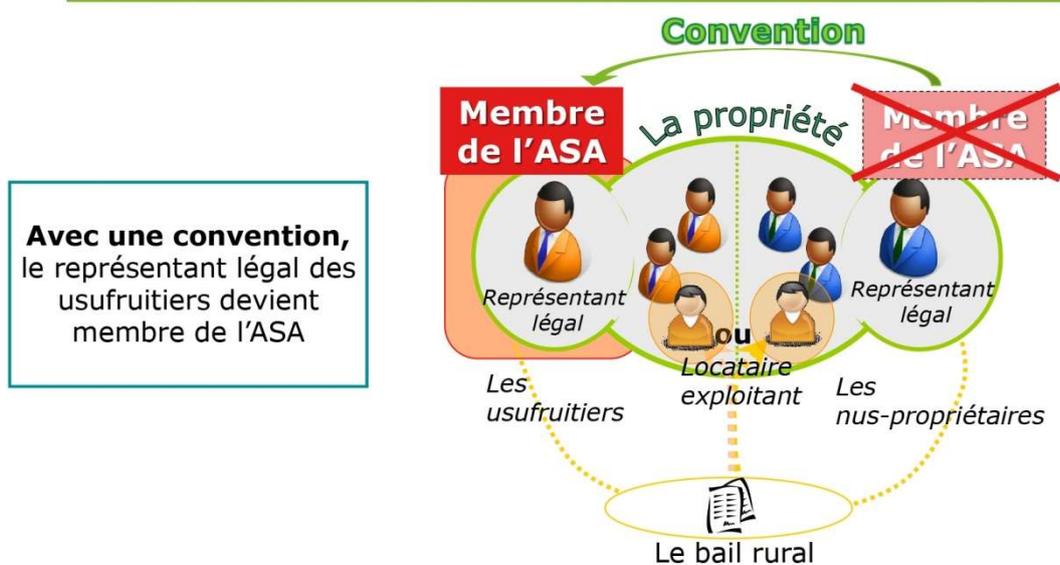


12

Avec une convention,
le représentant légal des usufruitiers devient
membre de l'ASA



➤ Cas particulier n°2.2 – Propriété démembrée



Avec une convention,
le représentant légal des
usufruitiers devient
membre de l'ASA

13



Modèle de Convention

CONVENTION NU-PROPRIÉTAIRE /USUFRUITIER	
<p>A remplir par le ou les usufruitiers ou le cas échéant le représentant légal dûment nommé.</p> <p>Usufruitier 1 Je soussigné(e) demeurant à certifie être usufruitier des parcelles suscitées. Je déclare avoir pris connaissance des droits et devoirs liés à la qualité de membre de l'ASA et accepte d'en prendre la charge à la place du ou des nus-proprétaires. Je m'engage à tenir informé des décisions prises par l'ASA le ou les nu-proprétaires ou le cas échéant, leur représentant légal dûment nommé</p> <p>Fait le à Signature (lu et approuvé)</p> <p>Usufruitier 2 Je soussigné(e) demeurant à certifie être usufruitier des parcelles suscitées. Je déclare avoir pris connaissance des droits et devoirs liés à la qualité de membre de l'ASA et accepte d'en prendre la charge à la place du ou des nus-proprétaires. Je m'engage à tenir informé des décisions prises par l'ASA le ou les nu-proprétaires ou le cas échéant, leur représentant légal dûment nommé</p> <p>Fait le à Signature (lu et approuvé)</p> <p>Usufruitier 3 Je soussigné(e) demeurant à certifie être usufruitier des parcelles suscitées. Je déclare avoir pris connaissance des droits et devoirs liés à la qualité de membre de l'ASA et accepte d'en prendre la charge à la place du ou des nus-proprétaires. Je m'engage à tenir informé des décisions prises par l'ASA le ou les nu-proprétaires ou le cas échéant, leur représentant légal dûment nommé</p> <p>Fait le à Signature (lu et approuvé)</p>	<p>A remplir par le ou les nus-proprétaires ou le cas échéant par le représentant légal dûment nommé.</p> <p>Nu-proprétaire 1 Je soussigné(e) demeurant à certifie être nu-proprétaire, des parcelles suscitées. Je déclare avoir pris connaissance des droits et devoirs liés à ma qualité de membre de l'ASA et accepte de les déléguer à ou aux usufruitiers ; Et je souhaite - ne souhaite pas (rayer la mention inutile) être invité en assemblée générale à titre consultatif.</p> <p>Fait le à Signature (lu et approuvé)</p> <p>Nu-proprétaire 2 Je soussigné(e) demeurant à certifie être nu-proprétaire, des parcelles suscitées. Je déclare avoir pris connaissance des droits et devoirs liés à ma qualité de membre de l'ASA et accepte de les déléguer à ou aux usufruitiers ; Et je souhaite - ne souhaite pas (rayer la mention inutile) être invité en assemblée générale à titre consultatif.</p> <p>Fait le à Signature (lu et approuvé)</p> <p>Nu-proprétaire 3 Je soussigné(e) demeurant à certifie être nu-proprétaire, des parcelles suscitées. Je déclare avoir pris connaissance des droits et devoirs liés à ma qualité de membre de l'ASA et accepte de les déléguer à ou aux usufruitiers ; Et je souhaite - ne souhaite pas (rayer la mention inutile) être invité en assemblée générale à titre consultatif.</p> <p>Fait le à Signature (lu et approuvé)</p>



En résumé

	Propriété pleine	Indivision	Propriété démembrée
Membre de l'ASA	Propriétaire	Un des nus-proprétaires <i>Par défaut, premier dans la liste de l'indivision au cadastre</i>	Un des nus-proprétaires Ou Un des usufruitiers si convention

➔ Membre de l'ASA = **Vote + Redevance**

➔ Les personnes conviées en AP (qui émargement et votent) :

- Propriétaire
- Nu-proprétaire
- Usufruitier avec convention (le nu-proprétaire peut rester convié à titre consultatif)
- En cas d'indivision, un seul membre de l'indivision émarge et vote.

Rq: seul le représentant légal de l'indivision reçoit une convocation avec pouvoir, mais les autres membres d'indivision reçoivent aussi une convocation à titre informatif



Et l'exploitant dans tout ça ?

- L'exploitant, s'il n'est pas propriétaire, nu-propriétaire ou usufruitier avec une convention, ne peut en aucun cas être membre de l'ASA.
- MAIS le propriétaire peut :
 - refacturer la redevance à l'exploitant (avec éventuelle transmission des droits à déduction de la TVA)
 - transmettre ponctuellement son pouvoir de vote à l'exploitant pour une AP

Document titled "CONVENTION PAIEMENT DES REDEVANCES D'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE PROPRIETAIRE - FERMIER". The document includes fields for "ENTRE, d'une part" (Madame, Monsieur) and "ET, d'autre part" (Madame, Monsieur) with their respective addresses. It also contains sections for "EST INTERVENU L'ACCORD SUIVANT" and "Les redevances émises par l'ASA, étant appelées auprès du Propriétaire, qui les règle au receveur de l'Association." followed by three options (A, B, C) regarding the payment of dues and the transmission of voting rights. The document is signed by both the Propriétaire and the Locataire.

Mise à jour de vos informations cadastrales

- **Tout changement de compte de propriété doit être signalé à l'ASA au plus vite**
 - **Changement de coordonnées du propriétaire**
 - Indiquer le compte, l'ancienne et la nouvelle adresse
 - **Indiquer un nouveau représentant de l'indivision**
 - Indiquer le compte, l'ancien et le nouveau maître de l'indivision, qui sera destinataire des courriers
 - **Mutation de propriété, division, recoupement, changement de propriétaire...**
 - Indiquer le compte, les numéros des anciennes et nouvelles parcelles et leurs superficies, les anciens et nouveaux propriétaires ainsi que leurs adresses
 - Joindre une **attestation notariale**

LA RUBRIQUE À PASCALE

LE RENDEZ-VOUS DU LUNDI

14 h chaque lundi, même pendant les vacances, un petit groupe de Trépaillottes et pas assez de Trépaillots se retrouvent pour une balade de 2 heures environ.

Les propositions de lieux varient : la forêt de Trépail, les Faux de Verzy, le long du canal à Vaudemange, Billy ou Condé. Il y a de quoi faire, nous n'avons que l'embarras du choix. Si la météo nous semble trop mauvaise, pas de marche.



Robert nous emmène dans des endroits inconnus de beaucoup d'entre nous, et nous avons la chance de temps en temps, de voir des animaux. Nous avons aussi François et Daniel qui nous accompagnent aussi parfois. C'est grâce à eux que nous avons trouvé des champignons en octobre.

Mais quand nous ne sommes qu'entre filles, nous faisons beaucoup plus « près du village ». N'est-ce pas bizarre ?

C'est toujours un bon moment de détente.



PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

La rénovation de la place de la République est à peine terminée que déjà deux beaux arbres sont volés. Ils seront remplacés très bientôt, en espérant que cette fois, nous les verrons grandir dans les meilleures conditions possibles.

Aux beaux jours, le crépi du muret sera entièrement refait, une petite clôture et deux portillons achèveront complètement la transformation de ce petit coin bien agréable maintenant.

Pascale REDON



Mairie de Trépail

secrétariat ouvert
le mardi et le jeudi
de 17h à 19h.
tél. 03 26 57 05 55
mairie.trepail@wanadoo.fr
port. 06 78 51 31 17 (maire)

Foyer Rural

rue Saint Vincent
réservations
au secrétariat de mairie
resp : Brice BEAUFORT
port. 06 31 37 38 30

Bibliothèque

resp : Marie-Catherine GUÉBELS
port. 06 85 20 93 69
biblitrepail51@gmail.com
tél. biblio 06 72 72 72 53
ouverte
le mardi de 17h30 à 18h30
et le samedi de 10h30 à 11h30.

Sapeurs-Pompiers

chef de centre :
Christophe VARLOT
tél. 06 80 18 74 64
en priorité le **18** ou le **112**

Cimetière

resp : Cyril BEAUFORT
6, rue de la Source
port. 06 08 53 99 71
suppl : Brice BEAUFORT
port. 06 31 37 38 30

Ordures ménagères

ramassage des containers
bordeaux :
le mardi matin
(sortie le lundi soir)
ramassage des containers
jaune :
le vendredi matin
(sortie le jeudi soir)

Déchèterie

à Villers-Marmery
ouverte les lundi et mardi
de 14h à 18h,
les mercredi et vendredi
de 9h à 12h,
les jeudi et samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Infirmière à domicile

Laurence SÉQUEVAL
port. 06 48 09 31 40

Aire de camping-cars

place des Goulots
aire technique : vidange et
remplissage en eau potable

Associations :

Comité Saint Vincent

pdt : Adrien REDON

Société de Chasse

pdt : José RENAUDIN

Club des Galipes

pdt : Daniel LECLERC

Comité d'Animation Villageoise de Trépail (CAVT)

pdt : Michaël BARBIER

Association Sportive de Trépail (AST)

foot vétérans
pdt : Marc LEMOINE

Amicale

des Sapeurs-Pompiers

pdt : Vincent BROUILLARD

Association des Parents Motivés de l'Orme

pdt : Olivier DEVOITINNE

Section Locale du Syndicat Général des Vignerons

pdt : Elyesse GABRIEL
sectionlocale.trepail@orange.fr

ASA Trépail

pdt : Jean-Max DEFRANCE

Et à votre disposition :

Acolyance Vigne

rue de la Liberté
ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et
de 13h30 à 17h30
tél. 03 26 57 05 12

Boucherie itinérante

« Assailly »

le mardi
et le vendredi

Épicerie vrac

« Dans l'air du temps »

sur la place
le samedi matin
de 9h00 à 12h30
tél : 06 72 79 96 31

Acras

« Les Délices de Gwadana »

sur la place
le samedi matin
les semaines paires
de 9h30 à 12h30
sur commande
tél : 07 61 14 81 39

PizzaO Box

pizzas à emporter
devant le Foyer Rural
24h/24 – 7j/7

Un grand merci à Daniel BERTRAND, à Pascale et aux autres personnes pour leurs clichés en couleurs. Sans vous...

Si vous désirez faire paraître un article dans Trépail Info, ou apporter des remarques, merci de nous contacter au secrétariat de Mairie.

*Commission communication :
Brice BEAUFORT, Pascale REDON*